



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 47453

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des lieux de vie - lieux d'accueil (LV-LA). Ces structures d'accueil alternatif ou en alternance, destinées à des publics à tendance lourde, se sont multipliées, au cours de ces dernières années, de manière hétérogène. La réglementation, en ce domaine, apparaît inadaptée ; beaucoup de LV-LA n'entrent dans aucun cadre prévu par la loi. Ils fonctionnent dans la plupart des cas sur la base de formules d'accord et de conventions ne se référant à aucun texte. Depuis plusieurs mois déjà s'est constitué un groupe de travail pour intégrer les LV-LA dans la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de ces travaux, et dans la mesure du possible, le calendrier de la réactualisation de la loi du 30 juin 1975.

Texte de la réponse

Les travaux du groupe de travail, évoqué par l'honorable parlementaire, sur l'identification, l'accord et le statut des lieux de vie - lieux d'accueil ont donné lieu à un rapport de synthèse en décembre 1996, qui a fait l'objet d'une large diffusion. Ce document retrace la position des organisations les plus représentatives de ces structures ainsi que celle des pouvoirs publics : services des ministères chargés de la justice et des affaires sociales, assemblée des présidents de conseils généraux de France. Sur la base de ces travaux, il est envisagé de conférer une identité légale aux lieux de vie - lieux d'accueil, assortie d'une procédure de reconnaissance adaptée aux particularités de ces structures. Ces dispositions devraient prendre place dans le projet de loi renouant la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. Ledit projet sera probablement déposé sur le bureau des assemblées au cours du printemps 1997.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47453

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 354

Réponse publiée le : 17 mars 1997, page 1445